

# Tableau de bord de l'insertion par l'activité économique en Poitou-Charentes

Les tableaux et graphiques suivants présentent les chiffres clés de l'insertion par l'activité économique (IAE) en Poitou-Charentes. La première partie présente les données de cadrage de l'IAE en 2008 complétées dans une deuxième partie par une analyse des données de l'IAE en 2006 en Poitou-Charentes issues de notre enquête régionale annuelle réalisée auprès de l'ensemble des SIAE qui comprend les associations intermédiaires (AI), les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

Les données des régies de quartier (RQ) relatives à leurs conventions « insertion par l'activité économique » sont intégrées dans les données des ateliers et chantiers d'insertion et des entreprises d'insertion. Cependant, les données globales des régies de quartiers sont également présentées à part.

Ce travail est réalisé en partenariat avec l'IAAT pour la cartographie et avec le concours des services de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

## I – DONNEES DE CADRAGE DE L'IAE EN POITOU-CHARENTES EN 2008

### 1.1 - LES CONVENTIONS IAE EN REGION

⇒ **Nombre de conventions IAE au 31/12/2008**

*En nombre de conventions*

En nombre de conventions IAE par type	Associations intermédiaires	Ateliers et chantiers d'insertion *	Entreprises d'insertion	Entreprises de travail temporaire d'insertion	SIAE
Région Poitou-Charentes	35	95 (119)	36	14	180
SIAE/région	19,4%	52,7%	20%	7,7%	100,0%
% SIAE région / France	4,2%	3,2%	4,0%	5,6%	3,6%

\* Organismes porteurs d'ateliers d'insertion/ (ateliers et chantiers d'insertion)

⇒ Soit 180 dispositifs Insertion par l'Activité Economique (IAE) en région dont 3 conventions « ateliers et chantiers d'insertion » et 4 conventions « entreprises d'insertion » sont portées par les 4 régies de quartiers de Poitou-Charentes.

### 1.2 - CREATION/DISPARITION DE SIAE ENTRE 2003 ET 2008

⇒ **Création de SIAE**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
AI	0	0	0	0	1	0
EI	1	6	1	2	4	1
ETTI	0	0	0	0	0	1 (antenne)
ACI	7	3	4	5	6	2
SIAE	8	9	5	7	11	3

⇒ **Disparition de SIAE**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
AI	0	1	1	2	4	1
EI	0	1	3	2	3	5
ETTI	0	0	1	0	0	0
ACI	1	3	1	0	1	5
SIAE	1	5	6	4	8	11

⇒ Solde des créations / disparitions de SIAE

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
AI	0	-1	-1	-2	-3	-1
EI	1	5	-2	0	1	-4
ETTI	0	0	-1	0	0	1
ACI	6	0	3	5	5	-3
SIAE	7	4	-1	3	3	-7

⇒ Depuis la création IRIS, trois années ont été en solde négatif :

- 1998 et 2005 ont enregistré un solde négatif de -1 SIAE. Il s'agit de deux années charnières dans l'évolution du cadre juridique de l'insertion par l'activité économique et des crédits consacrés.

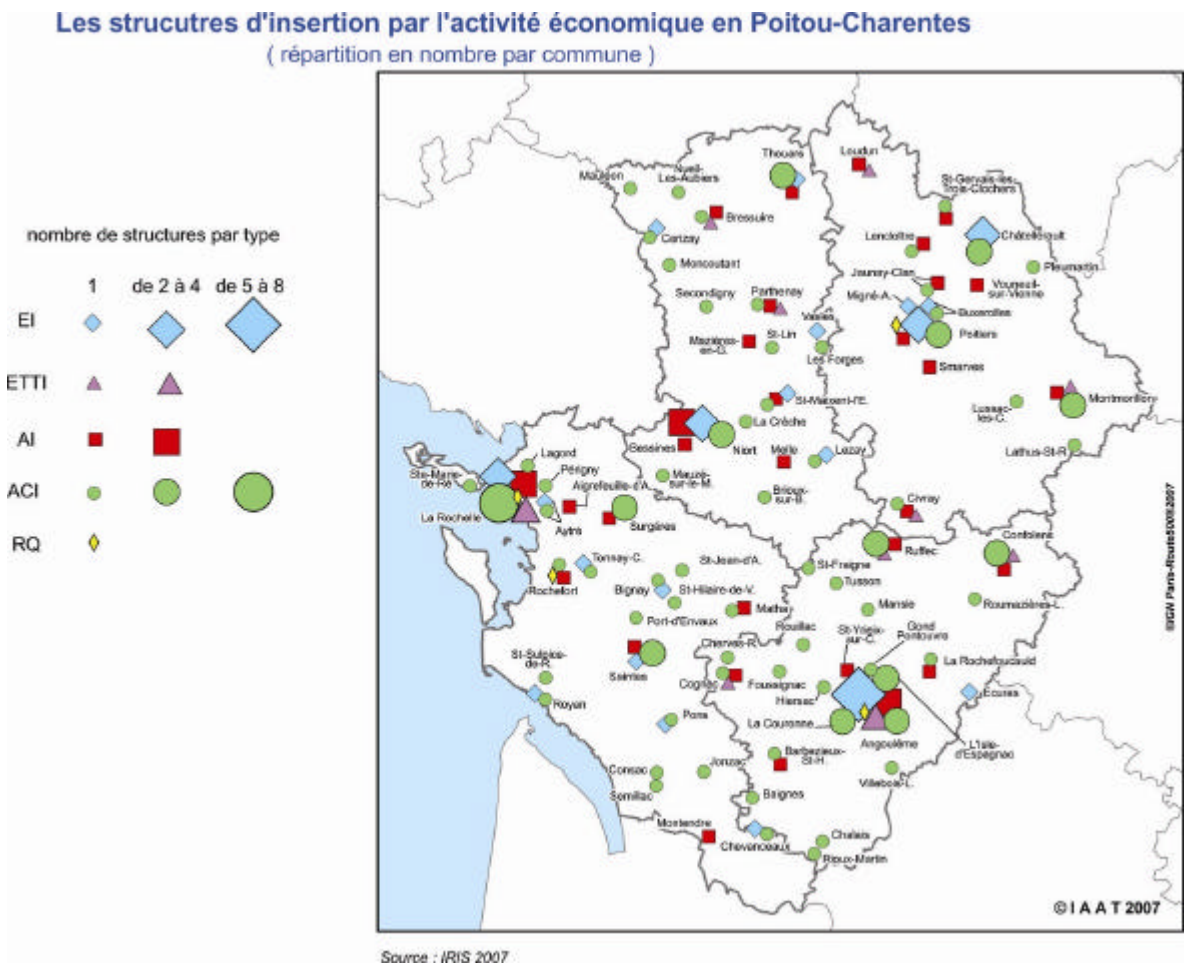
- en 2008, la région Poitou-Charentes enregistre le solde négatif le plus importante (-7) dont une grande partie concerne le Grand Angoulême (-5) augurant de la crise économique actuelle.

⇒ Malgré les pertes enregistrées en 2008, le secteur de l'insertion par l'activité économique continue à se développer avec une moyenne de 8 SIAE créées chaque année entre 2003 et 2007 sous forme de chantiers d'insertion et d'entreprises d'insertion.

⇒ Les disparitions d'associations intermédiaires représentent, soit une perte effective, soit la fusion de deux AI sur un même territoire, permettant de réaliser une « économie d'échelle » tout en maintenant l'offre d'insertion sur le territoire.

### 1.3 - LOCALISATION DE L'OFFRE D'INSERTION

#### Cartographie IAAT



## 1.4- LES POSTES CONVENTIONNES

Le tableau ci-dessous présente le nombre de postes accordés par l'Etat en 2008 au regard de la demande des SIAE pour couvrir leurs besoins.

- Dans les EI, il s'agit de postes d'insertion exprimés en équivalent temps plein (1505 heures) sur lesquels sont recrutés des personnes en contrat à durée déterminée.
- Dans les ETTI, il s'agit de postes dédiés à l'accompagnement sur la base d'un poste pour 12 salariés en insertion en équivalent temps plein (1600 heures).
- Dans les ACI, les postes conventionnés sont des places disponibles en contrats aidés : contrats d'accompagnement dans l'emploi et contrats d'avenir.

Source DRTEFP/DDTEFP	Charente	Charente Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Région
Postes d'insertion (EI)	86,4	153,19	130,5	80	450,09
Postes d'accompagnement (ETTI)	12	4,73	3,5	4,92	25,15
Postes conventionnés dans les ACI	524	866	305	352	2047

⇒ L'année 2008 a enregistré une baisse de 4,7% du nombre de postes d'insertion dans les EI due à la perte de 4 EI et à une demande moins importantes sur certaines EI existantes.

⇒ Les postes d'accompagnement dans les ETTI ont également baissé de 12,7% en région compte tenu de la baisse du nombre d'heures de mises à disposition réalisées. Cette baisse est à corréliser avec celle du secteur du travail temporaire tant au niveau régional et national : - 4,2% en France métropolitaine et - 4,5% en Poitou-Charentes entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2007 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2008.<sup>1</sup> Et nous constatons une baisse moyenne de 30% sur le premier semestre 2009<sup>2</sup>.

⇒ Dans les chantiers d'insertion, malgré la perte de 5 chantiers d'insertion en région, l'offre d'insertion a été maintenue avec 2047 postes conventionnés.

## 1.5- BILAN DU FINANCEMENT PAR L'ETAT DE L'ACTION SOCIOFORMATIVE DES SIAE

Le tableau ci-dessous présente le bilan des autorisations d'engagement de l'Etat en 2008 concernant le financement de l'insertion par l'activité économique. Les autorisations d'engagement constituent la limite maximale d'engagement des DDTEFP dans le cadre des conventions signées dans l'année.

A ces financements de l'Etat s'ajoute 1,6 million de crédits du Fonds Social Européen sur les postes d'insertion dans les entreprises d'insertion.

Source DRTEFP/DDTEFP	Financement des postes d'insertion (EI)	Financement des postes à l'accompagnement (ETTI)	Financement de l'accompagnement (AI)	Financement de l'accompagnement (ACI)	Fonds départementaux pour l'insertion (FDI)	TOTAL
Charente	496 636,80	612 000,00	78 245,00	260 425,00	43 223,00	1 490 529,80
Charente-Maritime	1 483 034,95	241 405,32	180 000,00	435 750,00	279 623,00	2 619 813,27
Deux-Sèvres	742 750,00	178 500,00	153 982,00	272 568,00	203 709,00	1 551 509,00
Vienne	489 697,25	250 920,00	90 700,00	329 000,00	356 124,00	1 516 441,25
Poitou-Charentes	3 212 118,90	1 282 825,32	502 927,00	1 297 743,00	1 057 442,00*	7 353 056,22

\*dont 174 763,00 € de FDI régional

Nonobstant les difficultés rencontrées par le secteur de l'IAE en 2008, les autorisations d'engagement (AE) dans les conventions IAE conclues en début d'année ont été consommées et sont en progression de 12,5% par rapport aux AE de 2007. Elles ne rendent donc pas compte de la baisse des postes constatés par ailleurs. Cela est dû en partie à des régulations des crédits affectés dans les départements pour faire concorder les autorisations d'engagement et les crédits de paiement sur l'année civile. D'autre part, la part du Fonds départemental d'insertion (FDI) a progressé de 28,7%.

<sup>1</sup> DRTEFP / Evolutions Poitou-Charentes, n°21, février 2009

DARES, Premières informations, n°5.1, janvier 2009

<sup>2</sup> DARES / Tableau de données sur l'IAE : [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)

## 1.6 - LES SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUES SUPPORTS

SECTEURS D'ACTIVITE	EN % DU TOTAL DES SIAE*
Agroalimentaire, travaux agricoles	14,0%
Bâtiment, travaux publics	25,6%
<b>Environnement, espaces verts, forêts</b>	<b>38,0%</b>
Déchetterie	14,7%
Récupération, cce d'occasion	9,3%
Production de biens	7,0%
Restauration	7,8%
Entretien, nettoyage de locaux	7,8%
Transport, manutention	3,9%
Blanchisserie, repassage, couture	7,0%
Services récréatifs, culturels et sportifs	7,0%
Autres services	3,9%

\* EI, ACI, RQ

⇒ 38 % des SIAE se positionnent dans le domaine de l'environnement.

⇒ Dans le tableau ci-dessus, les SIAE peuvent être comptabilisées plusieurs fois. Il n'est pas rare en effet, qu'une SIAE combine plusieurs supports d'activité pour offrir une plus grande variété de postes de travail sur lesquels les salariés en parcours d'insertion vont pouvoir se former.

## II – ANALYSE DE L'IAE EN POITOU-CHARENTES EN 2006

Pour approfondir l'analyse sur le secteur de l'IAE en Poitou-Charentes, nous vous proposons ci-dessous une lecture des principaux indicateurs d'activité des SIAE basée sur les données 2006<sup>3</sup> des SIAE issue de l'enquête annuelle d'IRIS 2007. Cette photographie sera prochainement actualisée par les données de l'enquête 2008.

### 2.1 – LES EFFECTIFS DES SIAE EN POITOU-CHARENTES

#### ⇒ Les effectifs en parcours d'insertion dans les SIAE

- ⇒ 14 599 personnes en parcours d'insertion
- ⇒ 3 235 postes d'insertion en équivalent temps plein

Soit :

- 2 322 personnes en insertion dans les ACI (1 463 ETP<sup>4</sup>) : 45,3% des effectifs en insertion en ETP
- 8 098 personnes en insertion dans les AI (864 ETP) : 26,7% des effectifs en insertion en ETP
- 940 personnes en insertion dans les EI (472 ETP) 14,6% des effectifs en insertion en ETP
- 3 240 personnes en insertion dans les ETTI (435 ETP) 13,4% des effectifs en insertion en ETP

Les AI, ETTI font travailler 77,6% des personnes en insertion sur des mises à disposition auprès d'entreprises ou d'autres utilisateurs (collectivités, associations, particuliers...). Cela représente 40,1% des emplois en équivalent temps plein.

⇒ Dans les AI, les personnes ont travaillé 183 heures dans l'année en moyenne.

⇒ Dans les ETTI, les personnes ont travaillé 214 heures dans l'année en moyenne.

⇒ Au-delà de la mise à disposition, les AI ont également une mission d'accueil et d'orientation. Ainsi en 2006, elles ont accueilli 9 757 personnes soit une progression de 14,8% entre 2003 et 2006. En moyenne, une AI a accueilli 257 personnes dans l'année. Parmi ces personnes, certaines bénéficieront d'un accompagnement ou d'une orientation vers un autre partenaire compte tenu du diagnostic réalisé sur la situation sociale et professionnelle de la personne, d'autres continueront leur parcours dans l'AI et seront mises à disposition.

Effectif en insertion (extrapolation)	AI	ACI	EI	ETTI	SIAE	RQ
Taux de réponse	79%	71%	66%	75%	72%	50,0%
Personnes en insertion	8 098	2 322	940	3 240	14 599	262
Emploi en insertion en ETP	864	1 463	472	435	3 235	134,5
Moyenne des emplois en insertion en ETP	23,2	13,1	11,5	36,6	/	33,6
Variation de l'effectif en ETP 2003/2006	14,3%	15,9%	1,4%	18,9%	13,5%	ns
Ratio : nombre de personnes en insertion par emploi en équivalent temps plein 2006	9,4	1,6	2,0	7,4	4,5	1,9
Ratio : nombre de personnes en insertion par emploi en équivalent temps plein 2003	10,0	1,9	1,7	7,2	4,7	ns

ns : non significatif

⇒ Les effectifs en insertion ont progressé entre 2003 et 2006 de 13,5% pour l'ensemble des SIAE de Poitou-Charentes soit 385 emplois en équivalent temps plein supplémentaires.

Cette augmentation s'explique par la création de nouveaux chantiers d'insertion (+ 14 ACI) et par la croissance du nombre d'heures dans les AI et les ETTI liée à l'embellie économique sur cette période. De la même manière, il n'est pas difficile de prédire que la crise actuelle impactera à la baisse l'offre d'insertion en région.

⇒ Le ratio du nombre de personnes présentes sur un emploi en équivalent temps plein a baissé de 0,2 point (4,5 en 2006 contre 4,7 en 2003). Cela signifie que les personnes sont restées plus longtemps dans la SIAE ou bien qu'elles ont augmenté leur temps de travail. C'est le cas plus particulièrement dans les AI.

<sup>3</sup> Données régionales issues d'extrapolations par type de SIAE et par département. Les taux de variations sont calculés en comparant les extrapolations 2003 à 2006.

<sup>4</sup> ETP : Emploi en équivalent temps plein

## ⇒ Les postes d'insertion conventionnés dans les EI et les ACI

- ⇒ Postes d'insertion dans les EI : 473
- ⇒ Postes dans les ACI : 1981

En 2006, 45,2% des personnes ont été embauchées dans les ACI en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), 53,6% en Contrat d'Avenir (CAV) et 1,2% en tant que stagiaire de la formation professionnelle dans des chantiers « formation ».

Ratios	ACI	EI
Taux d'occupation des postes conventionnés 2006 <sup>5</sup>	1,2	1,8
Taux d'occupation des postes conventionnés 2003	1,2	1,6

⇒ Le taux d'occupation des postes conventionnés n'a pas évolué dans les ACI. Il a augmenté dans les EI. Ainsi, un poste d'insertion est occupé par 1,8 personne en 2006 contre 1,6 en 2003. Les durées des parcours d'insertion ont donc été un peu plus courtes.

## ⇒ Les permanents

Par « permanent », il faut entendre l'équipe encadrante au sens large, c'est-à-dire principalement le personnel en charge de la fonction de direction/gestion/administration, la fonction d'encadrement et d'accompagnement et la fonction de développement commercial. N'est donc pas inclus dans les données suivantes, le personnel de production.

Effectif permanent (extrapolation)	AI	ACI	EI	ETTI	SIAE	RQ
Taux de réponse	81,6%	73,1%	63,2%	75,0%	72,9%	50,0%
Nombre de permanents	220	533	291	61	1 104	51
Emplois permanents en ETP	176	416	244	51	887	49,9
Moyenne des emplois permanents en ETP	4,8	4,2	6,2	4,1	/	6,2
Variation de l'effectif permanent ETP 2003/2006	25,0%	20,2%	20,5%	-3,7%	16,8%	ns
Emplois d'encadrement en ETP	79	288	156	28	550	17,5
Variation de l'encadrement ETP 2003/2006	18,9%	14,8%	26,1%	-16,3%	16,1%	ns
Ratio : part de l'encadrement sur l'effectif permanent	44,8%	69,1%	45,2%	55,7%	55,8%	63,4%
Taux d'encadrement (ETP insertion /ETP encadrement)	10,9	5,1	3,0	15,5	5,9	5,1

ns : non significatif

⇒ Pendant la période 2003/2006, les équipes encadrantes ont progressé de +14,2% dans les SIAE. Seules les ETTI ont enregistré une petite baisse d'effectif de -3,7% due à la perte d'une ETTI sur la période, en partie compensée par l'augmentation des effectifs sur les autres ETTI.

⇒ L'augmentation des effectifs a profité à l'encadrement technique et l'accompagnement socioprofessionnel (+16,1%).

⇒ Les ETTI comptent 28 postes conventionnés par l'Etat dédiés à l'accompagnement social et professionnel.

⇒ Le taux d'encadrement en 2006 est sensiblement le même qu'en 2003 (respectivement 5,9 contre 6,0 en 2003). Ainsi, un emploi d'encadrement en équivalent temps plein permet d'encadrer 5,9 emplois d'insertion en équivalent temps plein.

Les AI et ETTI ont, de part leur activité de mise à disposition de main d'oeuvre, un taux d'encadrement plus élevé. Dans ces structures, l'encadrement et les directives sont de la responsabilité de l'utilisateur au cours de la mission. L'encadrement dans ces structures consiste au suivi des missions auprès des utilisateurs, à la résolution des freins à l'emploi et la construction du projet professionnel avec une orientation vers d'autres partenaires le cas échéant.

Dans les ACI et les EI, ces taux peuvent varier selon l'activité économique support. Ainsi les travaux du bâtiment nécessitent plus d'encadrement qu'une équipe dans un centre de tri.

<sup>5</sup> Ratio dans les ACI, EI : Personnes en insertion/ETP insertion  
Ratio dans les ETTI : ETP insertion/postes d'accompagnement conventionnés

## 2.2 - RATIOS DES FINANCEMENTS PUBLICS ET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

### ⇒ Bilan des autorisations d'engagement 2006 de l'Etat

Les autorisations d'engagement constituent la limite maximale d'engagement des DDTEFP dans le cadre des conventions signées dans l'année pour toute la durée de vie prévisionnelle des conventions.

Montant en euros

Source DRTEFP/ DDTEFP	Financement des postes d'insertion (EI) / à l'accompagnement (ETTI)	Financement de l'accompagnement AI	Fonds départementaux pour l'insertion FDI	Financement de l'accompagnement ACI	TOTAL
Poitou- Charentes	4 178 435	430 814	973 351	1 063 753	6 646 353

⇒ en 2006, 91,2 % de l'enveloppe des autorisations d'engagement a été consommée par rapport au prévisionnel.

### ⇒ Bilan des crédits de paiement 2006 de l'Etat

Les crédits de paiement constituent la limite maximale des paiements pouvant être couverts au titre de l'IAE au cours d'un exercice budgétaire annuel. Les crédits de paiement doivent donc être consommés avant la fin de l'année. Seul un report de 3% des crédits de paiement non consommés sur l'ensemble du programme est autorisé sur l'année suivante.

Montant en euros

Source DRTEFP/ DDTEFP	Financement des postes d'insertion (EI) / à l'accompagnement (ETTI)	Financement de l'accompagnement AI	Fonds départementaux pour l'insertion FDI	Financement de l'accompagnement ACI	TOTAL
Poitou- Charentes	3 663 655	212 103	720 105	623 676	5 219 540

⇒ En 2006, 82,9% des crédits de paiement ont été consommés par rapport au prévisionnel.

### ⇒ Contribution des financeurs publics dans le financement public total

#### Montant des financements publics\* des SIAE (extrapolation)

Montant en euros

	AI	ACI	EI	ETTI	SIAE	RQ
Taux de réponse	78,9%	65,2%	66,7%	75,0%	67,6%	75,0%
Financements publics	1 704 196 €	30 810 911 €	8 283 667 €	1 288 861 €	42 087 634 €	1 549 970 €
Moyenne	46 509 €	266 242 €**	170 270 €**	110 766 €	/	387 493 €
Variation du montant total des financements publics 2006/2003	-10,4%	34,1%	18,4%	144,2%	29,9%	11,8%

\*Tous financements publics confondus y compris rémunération des contrats aidés dans les ACI et les financements publics liés à l'activité économique

\*\* Hors SIAE atypiques

⇒ Les financements publics ont augmenté de 29,9% entre 2003 et 2006 mais de façon inégale selon les structures d'insertion.

⇒ Dans les AI, le plafond du financement de la fonction accompagnement a augmenté en 2005 passant de 24 400 € à 30 000 €. La moyenne du financement de l'Etat a doublé entre 2003 et 2006 et la moyenne des financements publics a progressé de 2,7%. La variation du montant total des financements publics est cependant négative sur cette période (-10,4%) due à la disparition de 4 AI.

⇒ Certains ACI bénéficient depuis 2005 du financement à l'accompagnement qui peut s'élever jusqu'à 15 000 € par chantier d'insertion et 45000 € par organisme porteur. Cette augmentation a eu peu d'impact sur la moyenne des financements publics des ACI (+0,4%). En financement global, les financements publics progressent de 34,1% avec la création de 14 ACI sur la période 2003/2006.

⇒ Les EI n'ont pas vu évoluer le financement par poste d'insertion depuis 2002. Compte tenu de la création d'un solde positif de 3 EI entre 2003 et 2006 et de l'augmentation des autres financements publics (Région, Europe et Conseil général), le montant total des financements publics dans les EI a progressé de 18,4%.

⇒ Dans les ETTI, l'augmentation du financement de l'accompagnement en 2004 et l'intégration des exonérations de charges dans le financement de l'accompagnement en 2005, font que la variation du montant total des financements publics est de 144% entre 2003 et 2006.

### Répartition des financements publics

En % du montant total des financements publics

Répartition des financements publics	AI	ACI	EI	ETTI	RQ
Europe	8,4%	10,1%	14,3%	0,0%	9,5%
Etat	35,0%	46,8%	46,7%	100,0%	42,4%
Région	2,9%	7,9%	26,6%	0,0%	1,8%
Département	33,2%	20,2%	7,6%	0,0%	16,1%
Communes et intercommunalités	8,9%	11,4%	1,9%	0,0%	24,3%
Autres financements publics	11,6%	3,5%	2,9%	0,0%	5,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

⇒ La structuration des financements publics a peu évolué entre 2003 et 2006. Quelque soit le type de SIAE, l'Etat est le premier financeur public des SIAE et le seul financeur public des ETTI, suivi par le Conseil général pour les AI et les ACI et par le Conseil régional pour les EI. Cependant, on peut noter depuis 2003, une part plus importante du Conseil général dans les ACI, de même du Conseil régional dans le financement des EI. Les collectivités ont contribué à hauteur de 11,4% dans les financements publics des ACI mais interviennent peu dans les financements des autres SIAE.

### Financements publics par ETP d'insertion

Montant en euros

	AI	ACI	EI	ETTI	SIAE	RQ
Ratio financement public/ETP insertion	1 972,1 €	21 055,5 €	17 566,3 €	2 959,8 €	13 012,1 €	11 521,1 €
Variation 2006/2003	-21,6%	15,1%	17,3%	105,5%	14,5%	ns

\*hors exonération de charges

⇒ Dans la période 2003 à 2006, les financements publics par poste d'insertion en équivalent temps plein ont progressé pour l'ensemble des SIAE sauf les AI. Ceci est dû au fait que les financements publics des AI ne sont pas indexés sur le nombre d'emplois en équivalent temps plein réalisé dans l'année. Ainsi, bien que les financements publics des AI aient augmenté pendant cette période, les effectifs en insertion ont augmenté d'autant plus, ramenant le ratio à 1 972 € contre 2 516 € en 2003.

⇒ Dans les ACI et les ETTI, les évolutions réglementaires des financements d'Etat ont amélioré la part des financements publics par postes d'insertion en équivalent temps plein.

⇒ Dans les EI, comme présenté ci-dessus, ce sont essentiellement les autres financements publics qui ont amélioré le ratio.

### ⇒ Chiffre d'affaires des SIAE

#### Montant du chiffre d'affaires des SIAE (extrapolation)

Montant en euros

	AI	ACI	EI	ETTI	SIAE	RQ
Taux de réponse	78,9%	47,8%	63,6%	75,0%	60,5%	75,0%
Chiffre d'affaires	22 524 757 €	5 625 582 €	20 511 819 €	13 636 876 €	62 299 034 €	2 463 840 €
Moyenne du CA	596 368 €	42 652 €*	372 189 €*	1 150 502 €	/	615 960 €
Variation du CA 2006/2003	24,0%	ns	12,9%	33,3%	13,3%	22,4%

ns : non significatif

\* Hors SIAE atypiques

⇒ Le chiffre d'affaires global des SIAE s'élève à 62,3 millions d'euros soit une progression de 22,4% entre 2003 et 2006 du fait des créations de nouvelles SIAE et d'un chiffre d'affaires accru par SIAE suivant également la progression des effectifs.

⇒ Les AI, ETTI ont réalisé 2,2 millions d'heures de mises à disposition dont :

- 1 529 840 heures dans les AI : principalement 42,8 % sur des emplois auprès de particuliers et 19,1% sur des emplois d'entretien et nettoyage.
- 646 632 heures dans les ETTI : principalement 34,1% sur des emplois d'ouvriers qualifiés ou non qualifiés, 25,9% sur des emplois de manutention et magasinage, 20,5% sur des emplois du bâtiment.

Les AI ont réalisé en moyenne 40 259 heures de mise à disposition dans l'année.  
 Une ETTI ont réalisé en moyenne 46 324 heures de mise à disposition dans l'année.

### **Part du chiffre d'affaires (CA) et des financements publics dans les produits d'exploitation (PE) et retour sur investissement**

	AI	ACI	EI	ETTI	SIAE	RQ
% CA/PE	89,4%	14,4%	68,9%	88,7%	56,9%	51,8%
%Financement public/PE	6,8%	78,7%	27,8%	8,4%	38,4%	32,6%
Retour sur Investissement*	14,2	1,2	3,5	11,6	2,5	2,6
Retour sur investissement 2003	10,6	1,4	3,6	20,4	2,7	2,5

\* Note de lecture : 1 euro de financement public investi dans une AI génère 14,2 euros dans l'économie locale

⇒ Selon le type de SIAE, la part des financements publics dans le total des produits d'exploitation représente entre 6,8% dans les AI à 78,7% dans les ACI. Cette part s'est dégradé dans les AI compte tenu d'un accroissement du chiffres d'affaires plus important que les financements publics. Le retour sur investissement s'est donc amélioré entre 2003 et 2006. En 2003, 1 euro investi a généré 10,6 euros dans l'économie locale. En 2006, il génère 14,2€

⇒ Dans les ACI et les EI, la part des financements publics est un peu plus importante qu'en 2003 ce qui impacte à la baisse le retour sur investissement qui est passé de 1,4 à 1,2 dans les ACI et de 3,6 à 3,5 dans les EI.

⇒ Dans les ETTI, pour les mêmes raisons présentées ci-dessus, l'intégration des exonérations de charge dans le montant des financements publics impacte mécaniquement à la baisse le retour sur investissement. Dans les faits, l'autonomie financière des ETTI est quasi inchangée par rapport à 2003.

## **2.3 - IMPACT DES ACTIONS EN FAVEUR DES PUBLICS EN PARCOURS DANS LES SIAE**

### **⇒ Part des personnes en parcours d'insertion bénéficiaires des mesures ANPE**

Prestation ANPE	En % des personnes en insertion				
	AI	ACI	EI	ETTI	SIAE
Taux de réponse	39,5%	25,0%	12,5%	33,3%	26,4%
Part des salariés en insertion bénéficiaires	9,0%	18,8%	22,6%	12,7%	11,0%

⇒ Par rapport à l'enquête 2003, le recours aux prestations ANPE s'est accru. Ainsi, seulement 5% des personnes en parcours d'insertion avaient bénéficié de prestation ANPE (évaluation en milieu de travail, bilan de compétences...). En 2006, ils sont 11% à avoir bénéficié d'une prestation de l'ANPE. Cela représente 1723<sup>6</sup> personnes en parcours d'insertion.

### **⇒ L'effort de formation**

Accès à la formation (qualifiante ou non qualifiante)	AI	ACI	EI	ETTI	SIAE
Taux de réponse	50,0%	51,1%	46,9%	58,3%	50,9%
Part des salariés en insertion bénéficiaires	5,9%	52,5%	30,4%	3,4%	12,7%

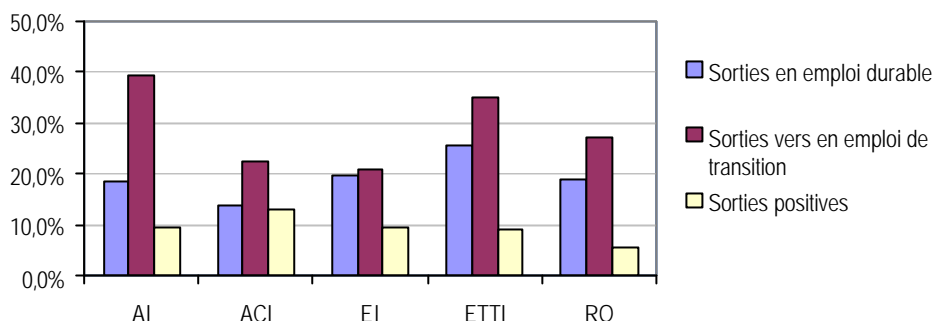
⇒ En 2006, 12,7% des personnes en parcours d'insertion (1 976 personnes<sup>1</sup>) ont bénéficié d'une formation leur permettant d'acquérir des éléments de qualification en vue pour certains d'acquérir une qualification au-delà du parcours dans la SIAE.

⇒ L'effort de formation a progressé de 1,1 point depuis 2003 (11,6%). Cet effort s'observe dans tout type de SIAE. Ainsi, un salarié sur deux dans les ACI s'est formé en 2006 contre un sur trois en 2003.

<sup>6</sup> extrapolation

## 2.4 - DEVENIR DES SALARIES AYANT QUITTE LA SIAE EN COURS D'ANNEE

⇒ Taux d'insertion dans l'emploi durable et taux de sorties dynamiques



⇒ Selon les définitions des taux de sorties en vigueur actuellement, les SIAE réalisent un taux de sortie dynamique de 64,3%. Ce taux comprend toutes les sorties vers l'emploi, vers la formation et la poursuite d'un parcours dans une SIAE. Cela représente 3753 personnes dans l'année.

⇒ Parmi ces personnes, 30% (1 135 personnes) ont retrouvé un emploi durable et 11,3% (426 personnes) ont intégré une formation.

⇒ Les ETTI ont un taux d'emploi durable plus important (25,5%) que les autres SIAE car elles accueillent des publics plus proches de l'emploi.

⇒ Volume et détail des sorties

Poitou-Charentes	AI	ACI	EI	ETTI	SIAE	En nombre de personne	RQ
Taux de réponse	78,9%	68,5%	72,7%	75,0%	72,1%		75,0%
Nombre total de sortie (extrapolé)	3257	895	412	1228	5841	5841	49
<b>Sorties dynamiques (A+B+C)</b>	<b>67,6%</b>	<b>49,3%</b>	<b>49,8%</b>	<b>69,8%</b>	<b>64,3%</b>	<b>3753</b>	<b>51,4%</b>
<b>Sorties en emploi (A+B)</b>	<b>58,0%</b>	<b>36,1%</b>	<b>40,4%</b>	<b>60,6%</b>	<b>54,3%</b>	<b>3170</b>	<b>45,9%</b>
<b>A : Sorties en emploi durable</b>	<b>18,6%</b>	<b>13,7%</b>	<b>19,5%</b>	<b>25,5%</b>	<b>19,4%</b>	<b>1135</b>	<b>18,9%</b>
<i>CDI</i>	17,8%	12,1%	18,5%	25,0%	18,6%	1084	18,9%
<i>Création d'entreprise</i>	0,8%	1,6%	1,0%	0,5%	0,9%	51	0,0%
<b>B : Sorties vers un emploi de transition</b>	<b>39,4%</b>	<b>22,3%</b>	<b>20,9%</b>	<b>35,1%</b>	<b>34,8%</b>	<b>2035</b>	<b>27,0%</b>
<i>CDD</i>	28,1%	15,8%	17,4%	31,8%	26,4%	1543	18,9%
<i>Contrats aidés marchands</i>	3,5%	2,3%	2,4%	1,6%	2,9%	170	8,1%
<i>Contrats aidés non marchands</i>	7,8%	4,2%	1,0%	1,6%	5,5%	322	0,0%
<b>C : Sorties positives</b>	<b>9,6%</b>	<b>13,2%</b>	<b>9,4%</b>	<b>9,2%</b>	<b>10,0%</b>	<b>583</b>	<b>5,4%</b>
<i>Formation</i>	6,8%	9,8%	7,0%	7,2%	7,3%	426	2,7%
<i>Poursuite du parcours dans une SIAE</i>	2,8%	3,4%	2,4%	2,1%	2,7%	157	2,7%
<b>D : Inscrit à l'ANPE</b>	<b>3,1%</b>	<b>17,3%</b>	<b>20,9%</b>	<b>0,2%</b>	<b>5,7%</b>	<b>334</b>	<b>16,2%</b>
<b>E : Autres sorties (abandon, rupture)</b>	<b>29,3%</b>	<b>33,4%</b>	<b>29,3%</b>	<b>30,0%</b>	<b>30,0%</b>	<b>1754</b>	<b>32,4%</b>
<b>A+B+C+D+E</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>5841</b>	<b>100,0%</b>

Les données départementales sont accessibles sur notre site : [www.iris.asso.fr](http://www.iris.asso.fr), rubrique « l'insertion par l'activité économique en chiffre », « résultats d'enquête »



Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de la Région Poitou-Charentes  
Espace Servant E.S., 3 rue Georges Servant, 86000 Poitiers - Téléphone: 05 49 88 07 29 - Télécopieur: 05 49 88 43 98  
Site Web : [www.iris.asso.fr](http://www.iris.asso.fr) - Courriel : [iris@iris-poitou-charentes.com](mailto:iris@iris-poitou-charentes.com)